



Prendre quelques minutes pour...

Garder un oeil sur notre EAU...

Parce que personne ne le fera pour nous!

Un outil d'éducation populaire autonome qui contribue à construire un monde avec plus de justice sociale.



C'est quoi le problème avec l'eau du Québec ?

Deux visions de l'eau se confrontent!

Voir l'eau comme une marchandise

Certains voient dans l'eau une marchandise, une ressource exploitable que l'on peut vendre. Selon eux, l'eau est le pétrole de demain. Mais qui porte cette vision?

Sans généraliser, disons que les gens d'affaires et nos gouvernements prennent souvent ce parti. La majorité de nos médias québécois auraient aussi tendance à «distiller» ce message: notre eau est à vendre au plus offrant.

Voir l'eau en tant que «bien commun»

L'eau est une ressource essentielle et beaucoup trop fragile pour que nous la laissions dans les mains de gens qui n'y voient qu'une façon de faire plus d'argent.

Nous croyons que l'eau doit appartenir à tous les citoyens et les citoyennes du Québec. Il nous semble farfelu de croire qu'en donnant l'eau à des compagnies, nous en tirerons un quelconque avantage.

Nous devons garder un contrôle démocratique sur l'exploitation de l'eau pour éviter les abus et assurer la pérennité de la ressource.

Qu'est-ce que je peux faire ?

Individuellement

Faire sa part avec des mesures d'économie d'eau :

- Éviter «d'inonder» sa pelouse.
- Installer un réservoir de toilette de 6 litres et n'actionner la chasse que lorsque nécessaire: une toilette, ce n'est pas une poubelle.
- Éviter de polluer les petits (ou grands) cours d'eau (ne pas y jeter de déchets... ne jamais utiliser de pesticide ou d'herbicide).

Arroser sa cour en asphalte, c'est pas brillant. Mais est-ce vraiment là le pire gaspillage ?
voir au verso

Collectivement (en vous associant à des groupes)

- Obtenir des engagements des éluEs (municipaux, provinciaux et fédéraux) afin que l'eau demeure de gestion et de propriété publiques.
- Appuyer des groupes comme **Eau Secours!**, **la Fondation Rivières** ou **les coalitions locales** qui interviennent pour assurer la pérennité de la ressource.
- Participer aux actions collectives menées dans votre région.
- Faire pression pour que chaque municipalité se dote d'un programme d'économie d'eau axé sur une campagne de sensibilisation de la population.

En 1997, devant la large mobilisation populaire, le gouvernement Bouchard n'a pas le choix et rejette la privatisation de l'eau à Montréal.

Où trouver plus d'informations ?

Pas toujours facile de trouver la bonne information. Voici quelques sites ou autres coordonnées qui peuvent vous fournir d'autres informations ...

Coalition Eau Secours!
québécoise pour une gestion responsable de l'eau

www.eausecours.org

Association québécoise pour un contrat mondial de l'eau

www.aqcmc.org

La coalition montréalaise pour un débat public sur l'eau TROUEP de Montréal

(514) 527-1112

Fondation Rivières

www.rivers-foundation.org

Les AmiEs de la terre de Qc

www.atquebec.org

Le RÉPAT - région de l'Abitibi-Témiscamingue

(819) 762-3114

ATTAC-Québec

www.quebec.attac.org

Cet outil d'éducation populaire autonome est le fruit de la collaboration des regroupements suivants:

RÉPAC - régions de Québec et de Chaudière-Appalaches
www.repac.org ou (418) 523-4158

TROUEP - Montréal
(514) 527-1112

RÉPAT - Abitibi-Témiscamingue
(819) 762-3114

Les solutions proposées par nos gouvernements: Un risque que nous refusons d'accepter.

Le gouvernement a adopté une série de lois qui favorisent le recours au PPP (partenariat public-privé) dans la gestion municipale de l'eau. Qu'on l'appelle PPP, gestion déléguée, contrats clefs en main ou autrement, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un transfert vers le privé d'une activité auparavant réalisée par le public... donc de « privatisation ». Et c'est ce que fait la législation québécoise lorsqu'elle permet aux municipalités de contracter jusqu'à 25 ans leur gestion de l'eau tout en permettant aux entreprises d'y investir du financement.

Vingt-cinq ans, c'est long : c'est quatre mandats de gouvernement et de conseil municipal. Une décision qui hypothèque l'avenir et la prochaine génération. Nous ne parlons plus ici d'un service public mais d'un contrat commercial légal entre deux parties.

Qu'en est-il de la santé publique, de la pérennité de la ressource ou de l'état des infrastructures?

En plus, les PPP coûtent cher. Est-il besoin de rappeler que les entreprises privées nous refileront la facture de leur profit en plus des coûts supplémentaires que représentent les taux d'intérêts beaucoup plus élevés du financement privé comparé au municipal? Pas de transparence, pas de contrôle démocratique et un service beaucoup plus dispendieux. Qui en sortira gagnant? Pas nous.

Déjà les municipalités de Westmount et Côte St-Luc (un premier contrat de deux ans) et de Valcourt (contrat de 15 ans) ont profité de cette ouverture pour confier la gestion et l'entretien de leur réseau au privé.

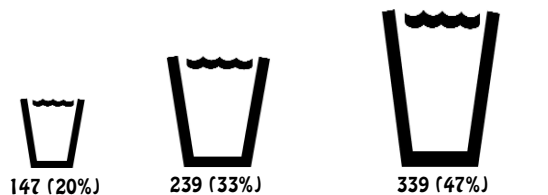
En serez-vous?

PPP = Privatiser =
Payer pour les profits versés
aux actionnaires...

Le gaspillage

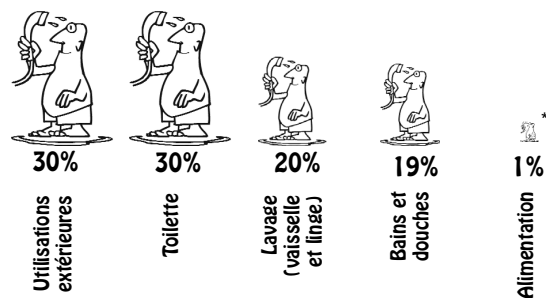
ou Qui doit vraiment économiser l'eau???

Consommation d'eau par secteur
d'activités. Montréal, 2003.
(en millions de mètres cubes et en %)



RésidentEs
Commerces, industries et institutions (Hôpitaux, écoles, restaurants et autres commerces, etc.)
Fuites et usage municipal (lavage de rues, service d'incendie, piscines municipales, etc.)

Répartition de la consommation résidentielle
Montréal



Utilisations extérieures
Toilette
Lavage (vaisselle et linge)
Bains et douches
Alimentation

* Illustration 5X plus grosse qu'elle devrait...

La privatisation: un piège qui peut se refermer sur nous. L'exemple de Hamilton.

La privatisation de la gestion de l'eau, c'est peut-être un peu nébuleux ici, mais c'est très documenté à l'échelle de la planète. Les PPP (partenariat entre les pouvoirs publics et les entreprises privées) sont nés en France, où les multinationales contrôlent 80% des réseaux de distribution de l'eau. Elles se sont enrichies avec la gestion de l'eau française pour ensuite envahir le monde.

Cela ne s'est pas fait sans dommages. **Surfacturation** (les entreprises nous facturent le triple du prix que coûte le traitement de l'eau par une municipalité), **double facturation d'infrastructures aux municipalités et corruption** (pots-de-vin versés à des fonctionnaires pour obtenir les contrats). La situation s'est tellement dégradée que plusieurs villes veulent «remunicipaliser» la gestion de l'eau.

Plus près de nous, les éluEs de Hamilton, en Ontario, l'ont appris aux dépens de leurs citoyenNEs. En 1994, Hamilton devient la première grande ville canadienne à privatiser la gestion de son eau potable. Après des années d'insatisfaction (faillite, déversement d'égouts non traités, contrats cachés à la population), la population réclama la fin de ce régime (c'est encore grâce aux actions des citoyenNEs que les pouvoirs publics se sont réveillés). La ville décide, en 2004, de ne pas renouveler le contrat. Une décision qui coûtera très cher puisque la compagnie traîne la ville devant les tribunaux pour bris d'engagement.

Il faut savoir apprendre de cette expérience.

Comment éviter de se faire avoir pendant 25 ans ou...

Ce que nous proposons

L'eau est un BIEN COMMUN. Il nous faut donc une gestion publique et transparente.

L'eau n'est pas une marchandise. Elle est trop PRÉCIEUSE POUR NOS VIES. Il nous faut donc nous assurer de la pérennité de la ressource et non contribuer à sa détérioration.

L'eau doit demeurer une ressource accessible à tous et toutes. Il nous faut donc nous assurer qu'elle soit aussi ACCESSIBLE aux gens les plus pauvres.